

Pas de soutien du PEV pour le referendum contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers

Lors de sa réunion de ce samedi, 14 janvier 2006 à Aarau, le Comité central du Parti évangélique Suisse (PEV) a décidé qu'il ne soutiendra pas pour l'instant le référendum contre la loi sur l'asile et la loi sur les étrangers. La priorité est donnée à un débat de fond lors d'une prochaine Assemblée des délégués. Les membres du parti sont libres de s'engager personnellement dans les comités référendaires.

Les débats au sein du Parlement fédéral ont montré que l'on peut certes observer un certain durcissement, mais aussi que les députés ont amélioré certaines dispositions. Ainsi, les trois conseillers nationaux du PEV ne sont pas entièrement d'accord si les révisions constituent une amélioration ou une détérioration de la situation des requérants d'asile et des étrangers en Suisses. Par conséquent, les révisions adoptées par le Parlement sont contestées au sein du parti.

Suite à des réflexions d'ordre constitutionnelles et humanitaires le PEV a décidé d'entamer une discussion de fond nuancée. Ceci étant dit, une décision hâtive de la part du Comité central de soutenir le référendum serait peu opportune. Pour cette raison, le Comité central du PEV a décidé à l'unanimité de reporter les débats sur le contenu à une Assemblée des délégués qui aura lieu prochainement. Après consultation, les délégués décideront si le parti devrait soutenir le référendum.

Aarau, le 14 janvier 2006 /jb/sh

Pour plus de renseignements:

*Conseiller national Walter Donzé, Vice-président du PEV: 076 365 50 15
Joel Blunier, Secrétaire général PEV: 076 379 76 79*

COMMUNIQUE DE PRESSE